DOMAINE N°03 - Maintenance portes et portails

Périmètre des prestations

Cette fiche fournit un cadre du niveau de service attendu par le bénéficiaire en matière de maintenance et d'exploitation des portes et portails à travers une liste d'actions à réaliser.

- Assurer l'exploitation et la maintenance suivant les standards réglementaires et normatifs en vigueur.
- Gérer et contrôler l'état et la fonctionnalité des portes et portails au moyen de plans de maintenance préventive programmés, d'une maintenance corrective via un centre d'appels et d'une résolution rapide de tout problème.
- Respecter les exigences légales en matière de santé et de sécurité

Moyens humains

Techniciens qualifiés

Normes et réglementations applicables

- **Normes :** EN 16005 ; NF 13241-1
- **Arrêtés et Décrets :** Code du travail - art. R232-1-12 (M), Arrêté du 21 Décembre 1993

Prestations forfaitaires incluses au titre du forfait

Cette présente fiche métier est organisée en 1 partie, à savoir :

- Portes et portails automatiques

1. OUVERTURES AUTOMATIQUES

Le périmètre technique (liste non exhaustive)

Les prestations forfaitaires concernent les familles d'équipement suivantes :

- **Barrière et porte automatiques extérieures** : barrière levante, portail coulissant, portail autoportant, portail à vantaux, rideaux métalliques, groom motorisé

- **Porte automatique intérieure** : porte battante, basculante, coulissante, à tambour, à tourniquet, à vantaux, à enroulement, à guillotine, porte sectionnelle, portillon.

Spécificités de la fiche Ouvertures automatiques

PRESTATAIRE intègre dans les prestations forfaitaires les spécificités techniques suivantes :

Prestation		Périodicité
MR : Ouvertures automatiques, semi-automatiques ou motorisées, et barrières	Réalisation de la maintenance réglementaire semestrielle conformément à la réglementation. Le mainteneur fournit une attestation de certification de bon fonctionnement de l'appareil lors de chaque maintenance	Semestriellement

Le PRESTATAIRE prévoira également dans le contrat avec son sous-traitant spécialisé : la maintenance corrective et les dépannages en cas d'incidents et de pannes.
La première intervention (mise en sécurité ou réparation immédiate quand possible) devra avoir lieu dans un délai de 4 heures au maximum suivant la demande, suivant les horaires d'ouverture des sites (cf. tableau détaillé par site).

Les détails des gammes par équipement et par périodicité sont indiqués ci-dessous.

De manières générales, le PRESTATAIRE a un devoir de conseil sur la remise en état des équipements ainsi que la programmation du remplacement des équipements.

Carnet de porte automatique **:** Le PRESTATAIRE met en place sur site et tient à jour l'ensemble des carnets de portes automatiques (un carnet par équipement).

Lubrification et graissage : Le PRESTATAIRE favorise l'utilisation de produits lubrifiants et graissant disposant d'un écolabel de type 1 (écolabel européen, Ecocert, ou équivalent)

Gammes de maintenance minimale : détails (Liste non exhaustive)

Légende :

BM : Bimensuel	S : Semestriel
M : Mensuel	A : Annuel
TR : Trimestriel	SN : Selon Nécessité
BT : Bi trimestriel	

La marque « X » indique une périodicité minimale.
Les détails de gammes présentés ci-après ne sont en aucun cas une liste exhaustive. Les actions de maintenances nécessaires doivent être réalisées pour veiller au bon fonctionnement des appareils

Equipements	Description	M	BM	BT	T	S	A
Porte de parking, portail et barrière	Contrôle visuel de l'état général et de conservation					X	
Porte de parking, portail et barrière	Contrôle du bon fonctionnement et de l'état de la signalisation (feux orange, clignotants, éclairage)					X	
Porte de parking, portail et barrière	Contrôle de l'état de la signalisation au sol de l'aire dangereuse de mouvement					X	
Porte de parking, portail et barrière	Contrôle du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité des personnes (lames palpeuses, pressostats, cellules photoélectriques, …)					X	
Porte de parking, portail et barrière	Nettoyage des cellules de réflexion					X	
Porte de parking, portail et barrière	Vérification du bon fonctionnement du dispositif de débrayage manuel, du limiteur d'effort					X	
Porte de parking, portail et barrière	Vérification de l'armoire de commande et de ses composants					X	
Porte de parking, portail et barrière	Contrôle de la présence de la procédure de dépannage					X	
Porte de parking, portail et barrière	Contrôle des cycles de fonctionnement dans les zones d'accostage					X	
Porte de parking, portail et barrière	Contrôle des éléments de transmission du mouvement (bras articulés, câbles, chaînes, courroies, …)					X	
Porte de parking, portail et barrière	Lubrification et réglages nécessaires au bon fonctionnement					X	
Porte de parking, portail et barrière	Contrôle de l'opérateur (moto réducteur électrique, opérateur électrohydraulique, …)					X	
Porte de parking, portail et barrière	Contrôle des éléments de guidage (rails, galets…)					X	
Porte de parking, portail et barrière	Contrôle des articulations (charnières, pivots…)					X	
Porte de parking, portail et barrière	Contrôle des fixations					X	
Porte de parking, portail et barrière	Contrôle des systèmes d'équilibrage (contrepoids, ressorts…)					X	
Porte de parking, portail et barrière	Contrôle du fonctionnement du système empêchant la chute du tablier					X	
Porte de parking, portail et barrière	Contrôle de la temporisation ouverture / fermeture					X	
Porte de parking, portail et barrière	Contrôle de l'état des peintures et de la corrosion					X	

Equipements	Description	M	BM	BT	T	S	A
Porte de parking, portail et barrière	Contrôle des organes de commande et de télécommande. Nettoyage des lecteurs					X	
Porte de parking, portail et barrière	Relevé de l'intensité du moteur					X	
Porte de parking, portail et barrière	Relevé de l'isolement du moteur					X	
Porte de parking, portail et barrière	Examen général du fonctionnement de la porte					X	
Porte de parking, portail et barrière	Renseignement du livret d'entretien porte et registre de sécurité					X	
Porte piétonne coulissante, tambour	Contrôle visuel de l'état général et de conservation					X	
Porte piétonne coulissante, tambour	Vérification des éléments de guidage (rails, galets, roulements…)					X	
Porte piétonne coulissante, tambour	Contrôle des courroies					X	
Porte piétonne coulissante, tambour	Vérification des articulations (charnières, pivots…)					X	
Porte piétonne coulissante, tambour	Vérification des fixations et points d'ancrage					X	
Porte piétonne coulissante, tambour	Vérification des systèmes d'équilibrage					X	
Porte piétonne coulissante, tambour	Contrôle des détecteurs de présence					X	
Porte piétonne coulissante, tambour	Contrôle du fonctionnement à distance					X	
Porte piétonne coulissante, tambour	Réglage d'ouverture et fermeture					X	
Porte piétonne coulissante, tambour	Contrôle du verrouillage de la porte					X	
Porte piétonne coulissante, tambour	Contrôle de l'ouverture porte sur manque tension					X	
Porte piétonne coulissante, tambour	Contrôle de la signalisation sur porte transparente					X	
Porte piétonne coulissante, tambour	Contrôle moteur et vérification de l'état de fixation moteur					X	
Porte piétonne coulissante, tambour	Contrôle du bon fonctionnement des manœuvres de dépannage					X	
Porte piétonne coulissante, tambour	Contrôle des connexions électriques et resserrage					X	
Porte piétonne coulissante, tambour	Contrôle des sécurités électriques et mécaniques					X	
Porte piétonne coulissante, tambour	Nettoyage, graissage des axes, réglages et essais					X	
Porte piétonne coulissante, tambour	Renseignement du livret d'entretien porte et registre sécurité					X	

Livrables spécifiques

- **Rapports semestriels**, uniquement les livrables spécifiques dus au titre des prestations de cette fiche
- **Compte-rendu d'intervention** dans une GMAO
- **Carnets d'entretien**
- **Renseignement du registre de sécurité après chaque intervention ;** date, nom de l'intervenant, signature et cachet de l'entreprise

Limites de prestations / prestation non incluses au forfait

- Compétences ou moyens nécessaires niveau de maintenance 5 selon la norme NF X 60-000 (seuls les niveaux 1 à 4 sont inclus au forfait)